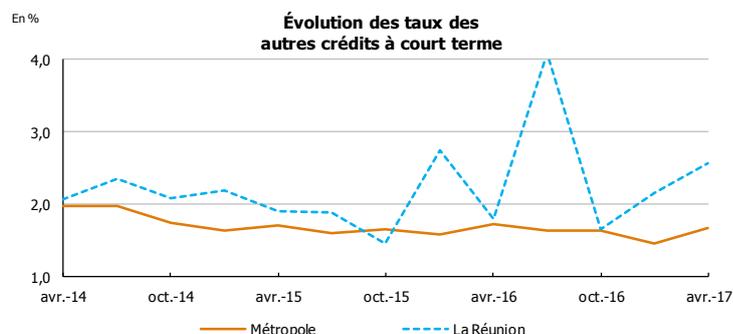
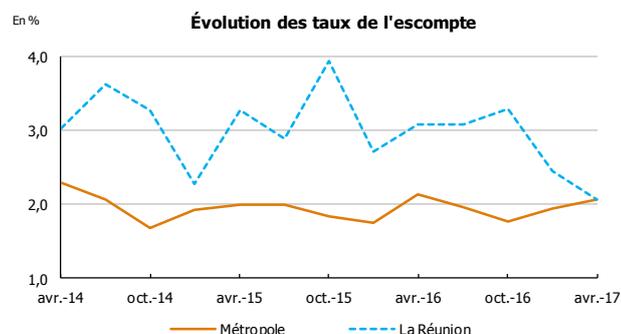
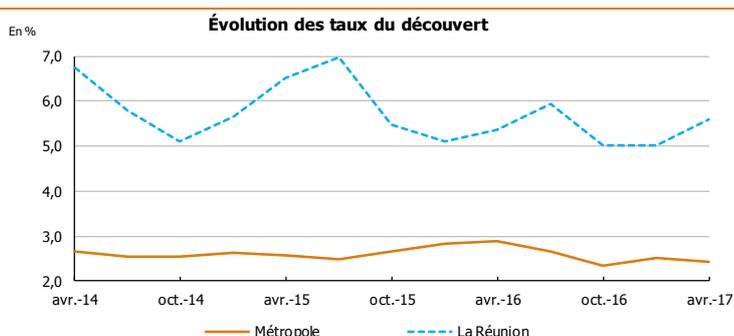
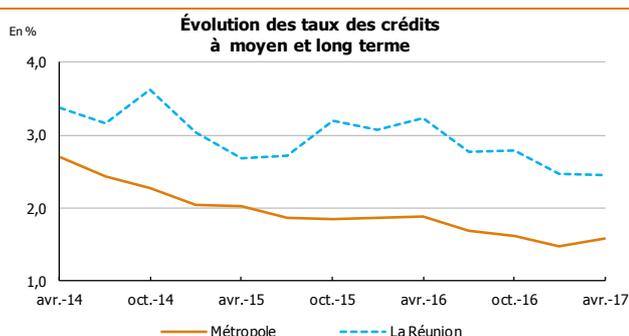


Coût du crédit aux entreprises à La Réunion et dans les autres DOM Avril 2017

Les taux moyens des différents crédits octroyés aux entreprises réunionnaises s'inscrivent globalement en hausse entre janvier et avril 2017. Les conditions débiteuses se renchérissent pour les découverts de 57 points de base (pdb) et, pour les autres crédits à court terme, de 40 pdb, tandis qu'elles diminuent pour l'escompte commercial de 38 pdb. Par ailleurs, le taux moyen des crédits à moyen et long terme reste stable, à des niveaux historiquement bas.

Une partie significative de l'écart avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique en partie par des effets de coûts de fonctionnement et de structure, notamment pour les découverts, pour les autres types de crédits à court terme et les crédits à moyen et long terme. Le tissu d'entreprises à La Réunion se compose en effet majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA RÉUNION¹



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
Crédits à moyen et long terme								
janv-17	2,47	1,48	4,31	1,58	4,16	1,42	3,88	1,46
avr-17	2,45	1,58	3,97	1,59	3,88	1,44	4,44	1,42
Découvert								
janv-17	5,03	2,50	11,40	9,86	9,47	6,49	7,46	4,75
avr-17	5,59	2,42	11,55	10,01	9,43	6,03	7,47	4,52
Escompte								
janv-17	2,44	1,95	2,52	3,36	3,19*	3,23	n.s. **	2,93
avr-17	2,07	2,06	2,49	3,06	2,40*	3,87	n.s. **	3,76
Autres crédits à court terme								
janv-17	2,16	1,45	2,26	2,12	n.s. **	1,95	n.s. **	1,90
avr-17	2,56	1,68	3,33	2,24	n.s. **	1,90	n.s. **	1,92

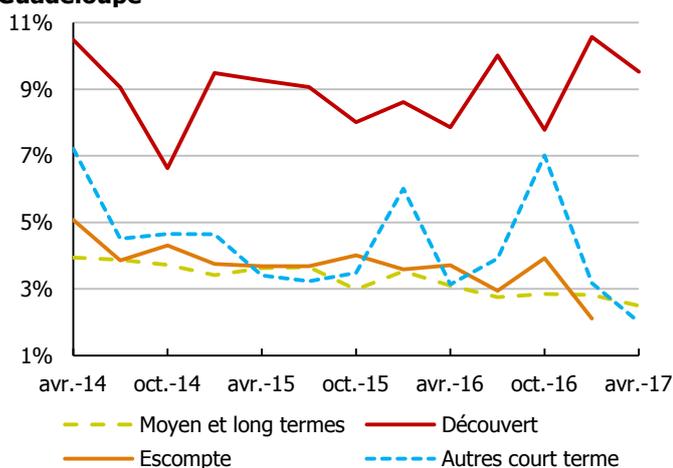
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

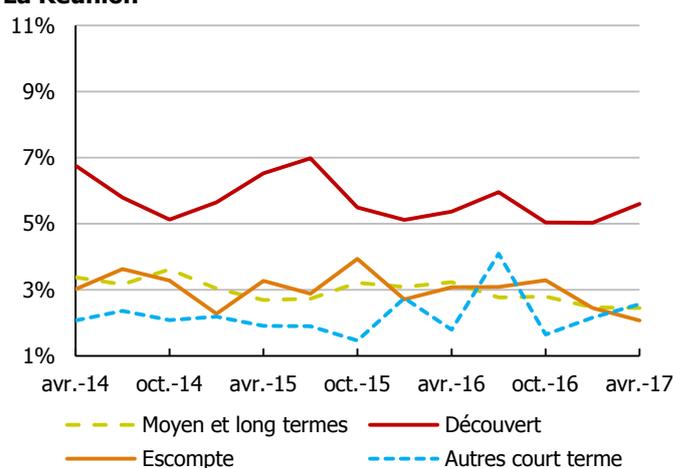
¹ La comparaison des taux par tranche permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de leur tissu entrepreneurial, les crédits octroyés dans les DOM concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés. Cet effet de structure expliquerait près d'un quart de l'écart entre les taux moyens pondérés globaux des découverts métropolitains et réunionnais, et plus de la moitié de l'écart sur l'escompte.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE²

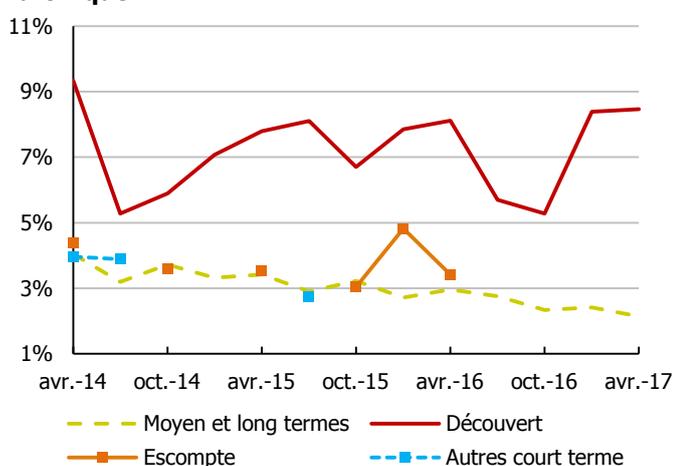
Guadeloupe



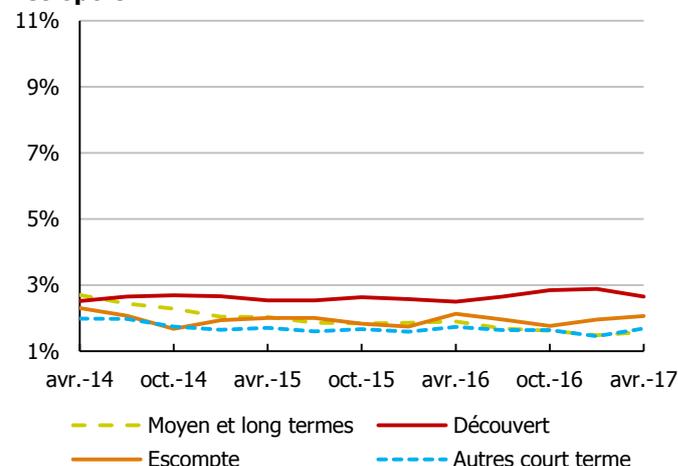
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel.

L'enquête du mois d'avril 2017 exploite 4 471 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits à court terme désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les crédits à moyen et long terme sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des découverts rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie escompte regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne sont pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégorie calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

La Banque de France a fait évoluer sa méthodologie en juillet 2017. La nouvelle publication *Taux des crédits aux entreprises* portant sur le 2^{ème} trimestre 2017 est disponible [en ligne](#).

² Pour certaines catégories de crédit, le nombre d'observations mensuelles est limité, ce qui explique le caractère parfois erratique des séries.